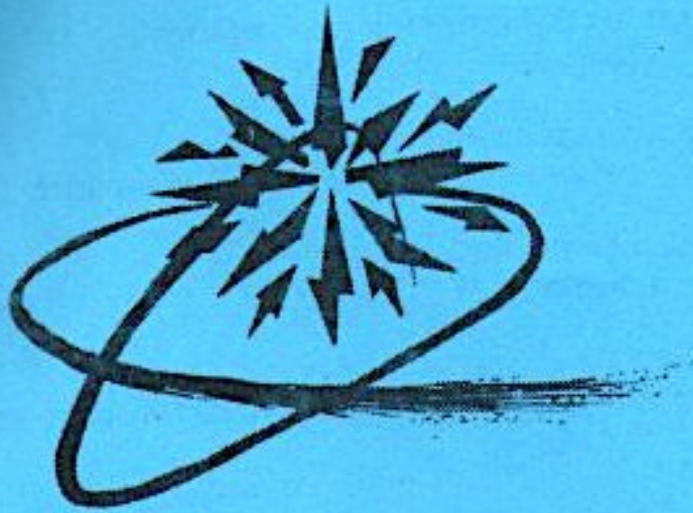


ÉCOMUSÉE DU

PAYS DE LA ROUDOULE



**JOURNAL
DE
L'ÉCOMUSÉE**

N° 10

MAI 1993

30 F

Place des Tilleuls - 06260 - Puget-Rostang - tél. 93 05 07 38

SOMMAIRE

Le mot du Président

Le colloque "Le Creusot Montceau-les-Mines"
Vocations des Ecomusées

Le facteur rural est en Roudoule
Quelques mots sur notre nouvelle exposition.

Journées à thèmes 1993.
A bien noter.

Le Pays de la Roudoule (J.C. Poteur)
Territoires et villages de la fin de l'Antiquité au XIIIème siècle.

Histoire de la Roudoule - suite (G. Bernard)
*De 1860 à 1914. Le Train du Sud. L'enseignement public.
Le reboisement.*

Ce qu'il faut savoir du pèlerinage à Saint Julien (G. Bernard).

La randonnée recommandée (R.M. Jourdan)

Un peu d'astronomie, le bélier. (J.L. Heudier)
Légende et histoire du Ciel.

La Bugada (S. Belleudy)
Procédé d'autrefois.

Paysage (poème de R. Brunel)

Bulletin d'adhésion

Le Facteur rural représenté en couverture est dû à la plume d'EDMOND BAUDOIN dont la bande dessinée "COUMA ACÒ" (racontant la vie de son grand-père dans le Haut pays) a été déclarée "Meilleur album de l'année - Angoulême 1992"

Ce dessin est également repris sur l'affiche de l'exposition.

Le mot du Président

L'hiver que nous venons de passer n'a pas interrompu le travail à l'Ecomusée qui, tel la chrysalde préparant sa mue dans le cocon, a poursuivi pendant tous ces mois la préparation de ses activités de la belle saison.

Celle-ci s'ouvrira le 1er Mai avec l'inauguration de l'Exposition que nous consacrons au "facteur rural", ce personnage essentiel du monde paysan dont il fut l'agent de liaison pendant le siècle écoulé : il y tenait lieu de téléphone, de journal, pour ne rien dire des multiples services qu'il savait rendre. De très nombreux documents et témoignages ont été recueillis par le professeur Régine Julien du Laboratoire Inter-Ages de Nice-Sophia Antipolis, et de son équipe.

La mise en place de cette exposition a nécessité une refonte partielle du Musée; nous en avons profité pour renouveler la section "Histoire du Pays de la Roudoule". Ce travail a été exécuté sous la direction de Geneviève Etienne, Conservateur du Patrimoine, Adjointe à la Direction des Archives départementales. Par ailleurs, le travail d'inventaire et d'étiquetage se poursuit.

Un autre point de notre activité hivernale a été la consolidation du vieux chêne monumental de la chapelle St Julien à Dina ; nous tenons à remercier ici tous les bénévoles qui nous ont aidé et notamment les Entreprises André Dalmasso de Puget-Théniers, Franco Pruscini et David Maurin de Puget-Rostang. Le pèlerinage traditionnel du lundi de Pentecôte vous donnera l'occasion de voir le travail accompli.

Par la même occasion, nous remercions les entreprises qui nous ont apporté leur concours pour réaliser divers travaux dans les bâtiments de l'Ecomusée : Michel Raybaud, Jean-Louis Micol et David Maurin.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont offert différents objets anciens pour enrichir nos collections. Nous sommes heureux de constater que de plus en plus souvent, nous recevons ainsi des témoignages de l'intérêt grandissant que l'on porte à l'Ecomusée.

Les mois passés ont vu, bien entendu, nos contacts se poursuivre, tant à l'occasion d'accueil de personnalités et de responsables de groupes de visiteurs que de colloques muséologiques et de réunions de travail de tous ordres. Tous ces contacts nous montrent que l'Ecomusée de la Roudoule jouit, maintenant, d'une réputation flatteuse dans les milieux spécialisés et nous encouragent à poursuivre son développement en dépit de l'étroitesse de notre marge de sécurité financière.

Je terminerai cet éditorial par une nouvelle qui réjouira tous ceux qui suivent sympathiquement nos efforts pour redonner vie à la Vallée de la Roudoule : suite à la journée "Pain et Miel" animée, l'an dernier par Edmond Mari, un boulanger est venu faire revivre le four à pain communal de Puget-Rostang, éteint depuis tant d'années : que ce nouveau foyer allumé dans notre village soit un encouragement pour tous ceux qui oeuvrent, avec nous, pour une renaissance du Haut-Pays Niçois.

Ange Maurin.

Colloque de 10 et 11 février 1993 à l'Ecomusée de la Communauté urbaine Le Creusot, Montceau-les-Mines.



Les grands thèmes qui ont été abordés
lors de ce colloque sont :

Le patrimoine culturel
Le développement local
l'intercommunalité.

Son but était de voir comment, à partir d'un patrimoine culturel, on pouvait aboutir à un développement local et quelles étaient les conditions nécessaires à la réussite d'un tel projet.

Il ressort qu'une des conditions essentielles de réussite est que l'Ecomusée ait une identité forte et reconnue par tous.

C'est notre cas: Ecomusée du Pays de la Roudoule et pas l'Ecomusée de Puget-Rostang.

Le patrimoine culturel doit être pris dans un sens large, il ne faut pas se contenter de collecter des objets, la mémoire orale doit aussi être conservée.

L'Ecomusée est et doit être mémoire mais aussi un moyen de développement de la Région. Tout doit être mis en oeuvre pour qu'il puisse rayonner. Il doit être un pôle d'attraction touristique. Le tourisme doit cependant être contrôlé, pas question de tourisme sauvage.

Il doit également être un centre de recherche de nouvelles voies de développement.

Le développement d'un Ecomusée ne peut se faire que s'il existe une collaboration de tous. Il doit être soutenu par une intercommunalité forte et cela indépendamment de tout clivage politique ou autre. La Communauté de communes pourrait être une réponse intéressante. L'Ecomusée est au service de toutes les communes concernées, à charge de ces communes de l'aider dans son développement.

Si un Ecomusée existe et qu'il représente bien une région, doit-il agrandir sa zone de représentation ?

A partir du moment où il possède une identité forte, il doit la conserver. Il doit cependant aider au développement d'autres centres de proximité représentatifs et créer ainsi des réseaux de communication et d'échange.

Ange Maurin, Victor Werny.



LE PAYS DE LA ROUDOULE

TERRITOIRES ET VILLAGES DE LA FIN DE L'ANTIQUITE AU XIII^e SIECLE¹

Limites actuelles des communes et ancien territoire.

La contrée que nous étudions ici est limitée par deux importants cours d'eau et un haut massif montagneux. Elle s'étend entre le Var, à l'ouest et au sud, le Cians, à l'est, et le Dôme de Barrot, au nord. Mais ne nous contentons pas de borner ce secteur de façon purement géographique et considérons les limites des communes qu'il contient.

La Croix, Auvare et Puget-Rostang sont entièrement inclus. Il en est presque de même de Rigaud, à l'exception d'une petite bande de terre qui semble prélevée sur le territoire de Lieuche. Nous n'avons actuellement pas d'interprétation à proposer pour cette anomalie, mais elle ne concerne qu'une zone peu étendue. En bordure du Var, les choses sont plus compliquées. D'une part, toute une série de communes sont à cheval sur ce cours d'eau: Guillaumes, Daluis, Sausses, Castellet-les-Sausses, Entrevaux, Puget-Théniers, Touët-sur-Var et Villars-sur-Var. Mais d'autre part, certains de ces villages ont absorbé le domaine de territoires disparus depuis le Moyen Age: Le Monestier des Sausses face à Castellet-les-Sausses, Glandèves au sud-est d'Entrevaux² et Sainte-Marguerite en face de Puget-Théniers.

La partie de la commune de **Puget-Théniers** située sur la rive droite du Var correspond à l'ancien *castrum* de Sainte-Marguerite, attesté vers 1232³. Celui-ci résulte probablement, vers cette date, d'un découpage du territoire de La Penne. Les limites orientale et occidentale de la commune de Puget-Théniers (au contact d'Entrevaux et de Rigaud) suivent deux ravins. De l'ouest vers l'est, la limite septentrionale suit d'abord une crête et un vallon (au contact de La Croix); puis elle franchit la Roudoule. Elle remonte ensuite le long d'une crête et, après un court tracé en ligne brisée, traverse une vaste pente selon une courbe de niveau (au contact de Puget-Rostang).

La commune de **Rigaud** est délimitée au sud et à l'est par deux cours d'eau (le Var et le Cians), à l'exception d'une petite zone qui franchit le Cians et qui est séparée du territoire de Lieuche selon une ligne ne tenant pas compte du relief; nous l'avons déjà signalée. Au nord, la borne est le ruisseau de Raton. A l'ouest (au contact d'Auvare puis

surtout de Puget-Rostang), le tracé suit parfois un ravin, il forme plus souvent une ligne brisée ne tenant compte de la géographie que parce que les brisures sont sur des cols ou sur de petits sommets. Enfin il traverse la partie la plus facile à cultiver du plateau de Dina en dessinant de courts segments qui contournent manifestement des terres exploitées.

La frontière entre **Puget-Rostang** et Auvare est souvent en courbe de niveau ou en travers de versant, parfois seulement elle suit des vallons ou des crêtes.

La limite septentrionale de la commune d'**Auvare** utilise également le ruisseau de Raton, puis une ligne de partage des eaux selon le contour du bassin de la Roudoule. Depuis le col de Sui, c'est d'abord la Roudoule naissante qui sépare Auvare de La Croix. La limite

l'abandonne ensuite pour un tracé souvent en travers de versant, parfois brisé.

La commune de **La Croix** est bornée au nord par la ligne de partage des eaux. Il en est de même à l'ouest, à l'exception de la partie située entre le col de Roua et la Tête de Pibossan, où elle la déborde un peu en descendant vers le Var. Cependant, cette limite du bassin de la Roudoule, bien qu'elle suive le plus souvent une ligne de crête, descend parfois au milieu d'un versant vers un col. C'est le cas au contact de la commune de Saint-Léger, au nord du col de ce nom.

La commune de **Saint-Léger**, enfin, est comprise entre une crête et un petit vallon, le Var et un autre vallon.

On peut se demander quelle est la raison de cette longue analyse des limites des communes. En fait, il est important de les étudier de façon minutieuse, si l'on veut tenter de restituer par l'extrapolation les territoires des plus anciennes seigneuries. En effet, si l'on ne peut jamais affirmer qu'une limite suivant un accident naturel du terrain ou un cours d'eau est ancienne, on peut en revanche supposer qu'un tracé descendant en travers d'une pente ou suivant une ligne de niveau n'est pas antérieur au Moyen Age. On peut même être sûr qu'une limite contournant des champs en ligne brisée n'est pas ancienne. Nous concluons donc de cette étude qu'un vaste territoire comprenait autrefois, à quelques détails près, les actuelles communes de Puget-Thénières, Puget-Rostang, Rigaud, Auvare et La Croix. Saint-Léger s'en trouvait exclu.

Saint-Julien, chapelle de romérage.

Les villages de Puget-Théniers, Puget-Rostang, Rigaud, Auvare et La Croix ont un autre point commun très important: leurs habitants se rendent tous en pèlerinage à la chapelle Saint-Julien⁴ Les habitants de Saint-Léger n'y vont pas.

La chapelle Saint-Julien, qui se trouve près de la pointe occidentale du plateau de Dina, est donc le but d'un pèlerinage. Il serait plus correct de dire "romérage". Une chapelle de romérage⁵ est un lieu de culte où l'ensemble d'une communauté se rend en procession une fois par an, le jour de la fête correspondant au titulaire. Cette pratique était particulièrement développée aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais pour la plupart des villages de notre région elle s'est perpétuée jusqu'à nous. Généralement, la chapelle choisie comme but de romérage est un lieu de culte ayant joué un rôle important dans l'histoire de la communauté concernée. Le plus souvent, il s'agit de l'ancienne paroisse du territoire, c'est-à-dire d'un édifice érigé avant le regroupement de la population dans l'ensemble château-village (le *castrum*) et parfois même avant la création du château seul (le *castellum*), durant le XIe siècle. Habituellement, ces premières paroisses occupent un site dépourvu de caractéristique militaire et déjà occupé à la fin de l'antiquité.

La chapelle Saint-Julien se dresse sur une légère élévation du plateau de Dina qui correspond bien au type de site habituellement choisi pour les chapelles de romérage. Aucune trace visible n'évoque une occupation antique aux environs immédiats de la chapelle. Il faut toutefois noter un assez vaste habitat de pierre sèche à 600 mètres à l'est, qui pourrait peut-être dater de l'antiquité ou du haut Moyen Age. Quant au bâtiment lui-même, il a été remanié; on peut seulement dire qu'il remploie des pierres du Moyen Age.

Nous pensons donc, non seulement avoir identifié en Saint-Julien une église du premier réseau paroissial, mais encore avoir de bonnes raisons de croire que c'est la seule pour tout le pays de la Roudoule.

L'oppidum du Mont Cimaillon, centre de l'ancien territoire.

Il nous faut maintenant localiser l'habitat principal dont dépendaient ce territoire et cette église.

La chapelle Saint-Julien est située au pied méridional du Mont Cimaillon⁶ De cette cime, qui culmine à 1596 mètres d'altitude, la vue

s'étend sur tout le pays de la Roudoule. On y voit des traces d'occupation de deux sortes. Certaines, sur le sommet proprement dit, sont encore assez nettes; ce sont les plus récentes, nous en reparlerons. D'autres traces, moins distinctes, semblent enfermer la plate-forme sommitale dans une vaste enceinte protégée d'un fossé. Les plus anciennes de ces marques pourraient correspondre à un habitat de sommet pré-romain: un *oppidum*.

D'autres lieux de peuplement antiques ou du haut Moyen Age.

Il est évident que durant l'antiquité et le haut Moyen Age, d'autres secteurs de ce territoire ont été peuplés et exploités. Nous connaissons au moins deux de ces sites⁷.

Sur la limite entre les communes de La Croix et d'Auvare, au quartier de Villehaute, une ancienne bastide se dresse sur un replat du versant sud du Mont d'Auvare. Elle remploie dans sa maçonnerie de très nombreux fragments de *tegulae*. De plus, la piste tracée vers 1988, qui passe quelques mètres en amont de cette construction, laisse voir dans la coupe du terrain les traces d'un habitat. Ce terrassement a mis au jour quelques tessons de céramiques antiques, notamment de la sigillée sud-gauloise⁸.

Le lieudit Saint-Estève, sur la commune de La Croix, se trouve sur la rive droite de la Roudoule, au bas du quartier d'Amarines, sur le versant oriental de la Tête de Pibossan. Un petit plateau étroit formant promontoire porte aujourd'hui une bastide. Non seulement cette construction remploie des pierres du Moyen Age, mais une partie du bâtiment utilise les restes d'un édifice médiéval de plan rectangulaire. Le toponyme "Saint-Estève" suggère bien sûr la présence d'un lieu de culte dédié à saint Etienne, qui aurait disparu à une époque où l'on parlait encore plus souvent le provençal que le français. On sait que la dévotion à saint Etienne s'est surtout développée au début du Moyen Age et plus particulièrement à l'époque mérovingienne. Malgré l'absence d'autres traces archéologiques visibles, ce toponyme, associé au toponyme Pibossan⁹, évoque un domaine de l'antiquité ou du haut Moyen Age¹⁰.

Les premiers châteaux (XIe siècle).

Comme presque partout ailleurs en Provence orientale, les premiers châteaux du pays de la Roudoule apparaissent dans les sources historiques au XIe siècle. Les textes de cette époque, et plus particulièrement le cartulaire de l'abbaye de Lérins, mentionnent à plusieurs reprises des châteaux dénommés "Puget". Malheureusement, il n'est pas toujours précisé de quel Puget il s'agit. Il est même difficile de dire combien il a existé de châteaux différents dénommés "Puget". En effet, une série de textes placés à la suite les uns des autres dans le cartulaire de l'abbaye de Lérins¹¹ fournissent: une mention du *castrum* de Puget, sans précision, une mention du *castrum* de Puget-Rostang et deux mentions du *castrum* du Puget de Mallemort. Toutes sont du XIe siècle, sans précision. Puget-Rostang et le Puget de Mallemort apparaissent dans le même texte, ce qui laisse entendre qu'il s'agit de deux lieux différents. Ce même texte concerne un lieu dénommé *Clusam* situé sous le *castrum* du Puget de Mallemort¹². L'éditeur du cartulaire l'identifie comme "Cluis", lieudit porté sur les cartes à la limite entre les communes de La Croix et d'Auvare. Si cette identification est bonne, cela signifie qu'il faut chercher le Puget de Mallemort quelque part vers le Mont d'Auvare.

Il semble donc probable qu'il y ait dès le XIe siècle trois châteaux dans le pays de la Roudoule: Puget-Théniers¹³, sans doute déjà sur le sommet dominant la ville au nord-ouest, le Puget de Mallemort, peut-être sur le Mont d'Auvare, et Puget-Rostang. Où est situé ce premier château de Puget-Rostang ? Certainement pas à l'emplacement actuel, car il occupe un petit sommet asymétrique et placé tout au fond d'une vallée ce qui peut convenir à une implantation du XIIIe siècle, mais pas à un choix du XIe siècle. En revanche on pourrait de nouveau proposer le sommet du Mont Cimailion, sur lequel nous avons signalé deux occupations nettement séparées dans le temps, au vu de la façon dont elles ont été différemment érodées. De l'occupation la plus récente, il reste un tas de pierres (sur lequel a été implanté un signal géodésique) et une élévation rectangulaire distincte de celui-ci et allongée vers le sud-est; le tout n'occupe pas toute la plateforme et s'abrite derrière un fossé bien marqué. Il pourrait bien s'agir d'un petit habitat de sommet, préféodal (un petit puy: un puget), fondé par un certain Rostang avant de passer entre les mains d'Amalbertus. Il devient alors un château, centre d'un fief, tout en conservant le nom de son ancien fondateur. Il serait ainsi le premier château de Puget-Rostang.

Les châteaux des XIIe et XIIIe siècles.

Le château de Mallemort, s'il était bien dans la région de la Roudoule, a dû disparaître rapidement. Il semble ne plus exister au XIIe siècle et en tout cas plus au XIIIe. Nous sommes alors tentés de proposer, vers 1100, une répartition en deux zones. Un vaste territoire de Puget-Rostang couvre les communes de Puget-Rostang, Rigaud et Auvare. Son château est resté sur le Mont Cimaillon, sa paroisse est la vieille église Saint-Julien. L'autre territoire, celui de Puget-Théniers, est plus difficile à saisir, mais il comprenait vraisemblablement l'actuelle commune de La Croix.

Un premier partage du fief de Puget-Rostang a lieu au début du XIIe siècle. Il est à l'origine de la seigneurie de Rigaud. Les membres de la famille qui en porte le nom occupent des places importantes au sein de l'ordre du Temple¹⁴. Des donations, qu'ils font sans doute, sont à l'origine de la *maison* des Templiers de Rigaud, mentionnée pour la première fois en 1262¹⁵.

A la fin du XIIe siècle et au XIIIe siècle, deux grandes familles du haut pays de Provence orientale refusent encore de se soumettre à l'autorité des comtes de Provence de la famille de Barcelone: les Castellane et les Glandèves. A Castellane, trois dates marquent les points forts de cette lutte: 1189, 1227 et 1262. Après 1189, dans une faible mesure, et après 1227, ces affrontements entraînent la construction ou le déplacement de nombreux châteaux, de la part des familles du haut pays pour occuper le terrain et de la part du comte ou de ses alliés pour tenter de s'implanter. C'est dans ce cadre que se situe la fondation du château de Glandèves vers 1213¹⁶ et le partage du vieux territoire de La Penne, avec en particulier l'apparition du *castrum* de Sainte-Marguerite, vers 1232. C'est probablement ainsi que nous pouvons expliquer le partage de ce qu'il reste du territoire de Puget-Rostang, avec le déplacement de ce château sur un nouveau site et la création de celui d'Auvare¹⁷.

Nous ne savons pas exactement quelles ont été, durant toute cette période, les manœuvres des comtes de Provence, mais nous pouvons en soupçonner au moins deux: l'une à La Croix, l'autre à Puget-Théniers.

Les Hospitaliers prennent pied à La Croix, sans doute vers 1200, dans une partie de ce que nous supposons avoir été le territoire de Puget-Théniers¹⁸. On connaît le rôle de troupes d'élite qu'ont joué les ordres

militaires (Hospitaliers et Templiers) au cours des guerres menées par les comtes de Provence de la maison de Barcelone entre la fin du XIIe et le milieu du XIIIe siècle¹⁹. C'est donc probablement ainsi qu'il faut expliquer l'installation des Hospitaliers dans le pays de la Roudoule, ce qui différencie donc nettement l'origine de La Croix de celle de Rigaud. D'ailleurs, par la suite, La Croix devient une commanderie, alors que Rigaud reste une *maison*, membre de cette commanderie après l'attribution des biens des Templiers aux Hospitaliers²⁰.

A Puget-Thénières, où le comte est déjà partiellement implanté en 1252²¹, une ville neuve qualifiée par la suite de "bourg", est établie au pied du château. Cette fondation, qui semble être l'oeuvre du comte de Provence, ébranle le pouvoir du seigneur du *castrum*, au point que celui-ci doit réprimer une révolte.

Le dernier soulèvement des Castellane contre le comte de Provence, en l'occurrence Charles 1er d'Anjou, se termine en 1262 par le siège et la prise de leur ville et de leur château. Ces événements doivent avoir des répercussions dans la région d'Entrevaux - Puget-Thénières, dernier secteur de Provence orientale non soumis au comte, car celui-ci juge utile, en cette même année 1262 de confirmer aux Hospitaliers la possession du *castrum* de La Croix²². La guerre se termine en 1278 avec la défaite de Guillaume de Saint-Auban qui est contraint de céder Puget-Thénières et Auvare à Charles 1er en échange du Muy²³.

Dès lors, et malgré les secousses qui ont marqué le XIVe siècle, les villages du pays de la Roudoule et les limites de leur territoire n'ont guère varié jusqu'à aujourd'hui²⁴.

Jean-Claude Poteur
Chargé de l'inventaire du
patrimoine architectural
au Conseil Général des
Alpes-Maritimes

1. Cet article n'a aucunement la prétention de constituer un travail exhaustif sur l'histoire des villages du pays de la Roudoule. Il s'agit seulement de présenter un travail en cours et d'ébaucher quelques hypothèses en examinant les résultats d'une prospection partielle du terrain à la lumière des sources historiques.

2. Le cas d'Entrevaux est particulièrement complexe. Il semble que nous soyons en présence de trois anciens territoires. Deux sont au sud du Var: celui du premier Entrevaux à l'ouest et celui de Glandèves à l'est. Le troisième est au nord du Var, autour du hameau des Lacs.

3. H. Bouche, *La Chorographie ou description de la Provence....* t. 1, p. 282.

4. Il faut noter que les habitants de Touët-sur-Var se rendent également en pèlerinage à la chapelle Saint-Julien. Cela est surprenant et nous n'avons encore rien à proposer pour expliquer cette anomalie.

5. Cf. M.-H. Froeschlé-Chopard et J.-C. Poteur, "Les romérages en Provence Orientale...", dans: *Le Monde alpin et rhodanien*, 1er-2ème trimestre 1978, p. 189 à 191.

6. Le "Mont Cimaillon" est également dénommé "Montagne de Mayola" ou "Mont Mairoia" suivant les cartes.

7. De nombreux toponymes attirent notre attention, mais nous n'avons pu les visiter par manque de temps. Nous en dressons ici la liste des principaux, espérant que d'autres personnes auront ou ont eu la possibilité d'y aller les visiter.

Auvare: Castel de Cran, Villaron.

La Croix: Roche Castel et Saint-Julien, Pibossan.

Puget-Théniers: Villepasson, La Trinité, Les Chastellans, Saint-Martin.

Rigaud: La Madeleine.

8. Ce matériel est conservé à l'Ecomusée de la Roudoule.

9. *Pl...* équivaut à *Pey...* ou *Puy...*, du latin *Podium*

10. Il serait intéressant de savoir si ce supposé lieu de culte a laissé une trace dans la mémoire des habitants du quartier.

11. H. Moris et E. Blanc, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris 1883 et E. de Flammare, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Nice 1885.

12. *Guillelmus Petrus* donne à l'abbaye de Lérins un manse situé "*in castrum que fuit Amalberto Podietum Rostagnum*" *Guigo Morenus* et d'autres donnent ce qu'ils possèdent sous le "*castrum Podietum de Malamorte*", au lieu dénommé *Clusam* (E. de Flammare, *op. cit.* p. 241-242, n° CLXXXV).

13. Ce Puget n'est dénommé "Théniers" qu'au XIVe siècle. Cette appellation provient du nom de rivière la Tinée, nom qui est aussi donné au cours moyen du Var (A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris 1963, p. 523).

14. En 1131, Hugues de Rigaud est maître du Temple (E. Caïs de Pierlas, *La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des princes de Savoie*, Turin 1896, p. 233). En 1195, Pons de Rigaud, mentionné plusieurs fois à partir de 1179, devient à son tour maître du Temple (J.-A. Durbec, "Les Templiers en Provence", dans: *Provence Historique*, 1979, p. 111).

15. J.-A. Durbec, *Ibidem*.

16. Première mention d'un personnage dénommé d'après ce toponyme: "Anselme de Glans" (E. Cals de Pierlas, *Le XIe siècle dans les Alpes-Maritimes*, Turin 1889, p. 32 note 3).

17. En 1252, les *castrum* de Puget-Rostang et d'Auvare sont encore mentionnés ensemble (Ed. Baratier, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles 1er d'Anjou*, Paris 1969, n° 586).

18. La première mention du *castrum* de La Croix date de 1262 (*Cartulaire Général des Hospitaliers*, n° 3035, t. 3, p. 36 à 42), mais le site choisi et la façon dont le château et le village y sont disposés l'un par rapport à l'autre indiquent une création plus ancienne, vers 1200. En effet le village de La Croix occupe un éperon se terminant en falaise de deux côtés (nord et ouest) et en pente abrupte vers le sud. Du quatrième côté (vers l'est) l'accès est assez facile depuis un col, mais il faut tout de même monter vers le château. Celui-ci se trouve ainsi placé en retrait par rapport à une attaque, dont il est protégé par l'église et le village.

19. Cf. J.-C. Poteur, *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence orientale au Moyen Age*, 3 vol. dactyl., vol. 1, p. 194.

20. B. Beaucage, *Visites générales des commanderies de l'ordre des Hospitaliers dépendantes du Grand Prieuré de St-Gilles (1388)*, Aix-en-Provence 1982, p. 200-212.

21. E. Baratier, *op. cit.*, n° 584.

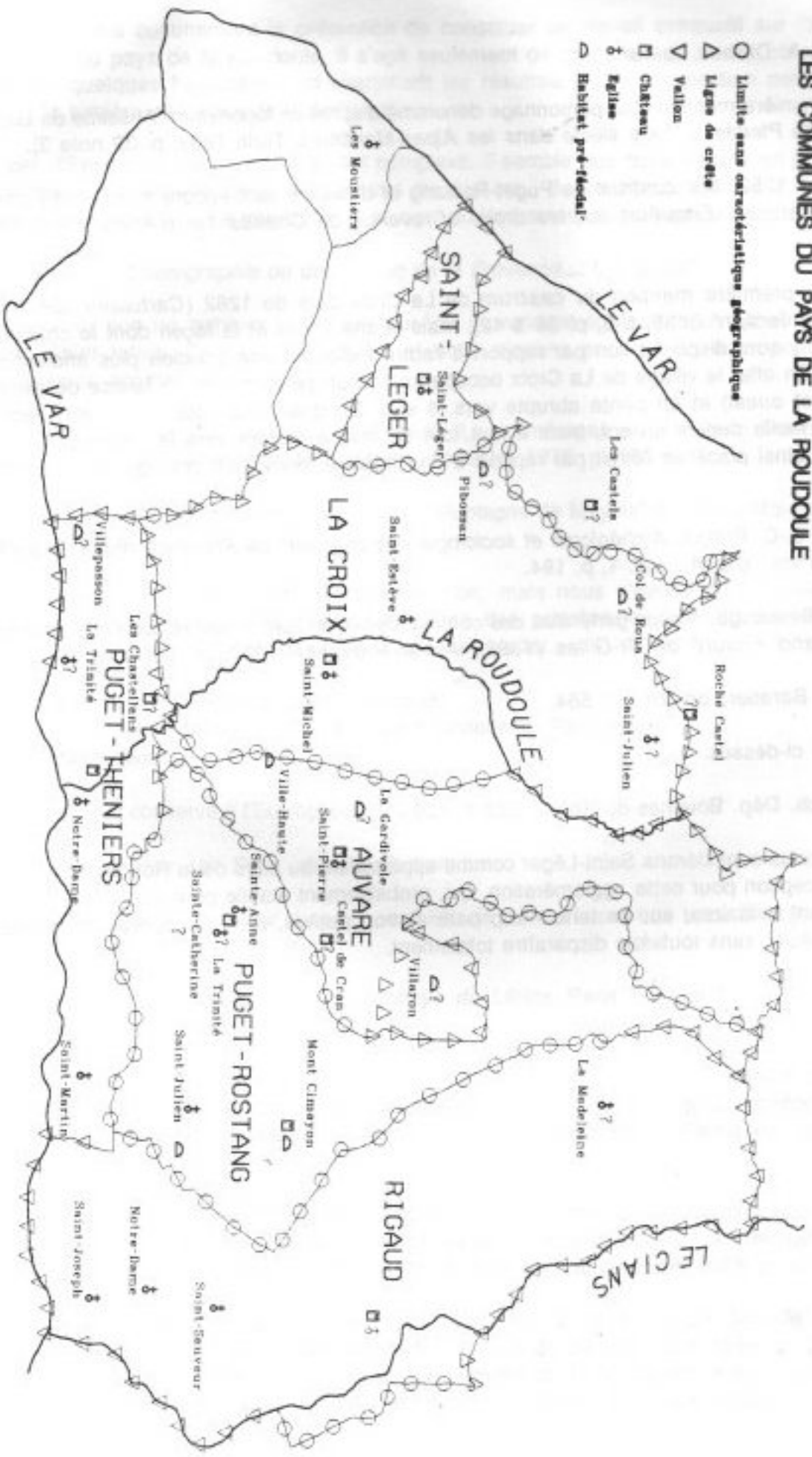
22. Cf. ci-dessus.

23. Arch. Dép. Bouches-du-Rhône B27 f° 139.

24. Si nous considérons Saint-Léger comme appartenant au pays de la Roudoule, il faut faire une exception pour cette agglomération, qui, probablement établie pour des raisons purement militaires, sur un terroir trop petit et trop pauvre, a mal supporté les crises du XIVe siècle, sans toutefois disparaître totalement.

LES COMMUNES DU PAYS DE LA ROUDOULE

- Limite sans caractéristique géographique
- △ Ligne de crête
- ▽ Vallon
- Château
- ⚔ Eglise
- ◻ Habitat pré-historique



Le "Facteur rural" est en Roudoule !

Le 1er mai, verra l'ouverture de l'exposition "le service du courrier et l'histoire du facteur rural du Pays de la Roudoule de 1792 à nos jours". Une importante documentation et des objets se rapportant à ce personnage ont été réunis par les étudiants de l'Université Inter-Ages de Nice sous la direction de Régine Jullien, Ethnologue. Cette exposition a pu être réalisée grâce à une aide substantielle de la DRAC.



N'a-t-il pas en effet, plus que fonctionnaire ou préposé joué un rôle considérable dans la vie du Pays ? Il ajoutait à ses fonctions de remise et de collecte du courrier, celle de "lien vivant" entre les personnes qui demeuraient sur le territoire qu'il parcourait, lien entr'elles mais aussi avec le monde extérieur... Il rendait de multiples services, apportant souvent aide et réconfort. L'homme et sa fonction étaient bien considérés et marquaient la vie du Pays.

Dans cette exposition, on verra aussi à travers l'Histoire, les aspects de la distribution du courrier avec celui qui fût successivement le "messager", "le facteur de la Petite Poste", le "citoyen facteur", le "vaguemestre", le "piéton", le "facteur rural", le facteur de nos P.T.T.- Poste, Télégraphe, Téléphone-, "préposé" pour arriver aux récents moyens de "LA POSTE" et des "TELECOMMUNICATIONS"

Par cette exposition, l'Ecomusée souligne sa vocation de recherche et de mise en valeur de l'ensemble des biens naturels et culturels représentatifs de notre Pays et anime ainsi les expositions permanentes qu'il offre.

Le visiteur l'appréciera certainement et pourra apporter encore, lui aussi, les témoignages dont il est porteur et que l'Ecomusée est prêt à accueillir.



Ecomusée du Pays de la Roudoule

Place des Tilleuls 06260 Puget-Rostang tél : 93 05 07 38

JOURNEES A THEME
Programme de l'année 1993

Chaque journée donnera lieu à une mise en valeur des traditions attachées à ce thème, ainsi qu'à une étude des formes dialectales locales.

Dimanche 18 avril : Journée SAOUCHES (restanques)
Techniques traditionnelles et modernes de construction de murs.
PUGET-ROSTANG au Terrain Agricole d'Expérimentation.

Samedi 1er mai : FETE DE L'ECOMUSEE
Inauguration de l'exposition **LE FACTEUR RURAL**.

Dimanche 16 mai : HISTOIRE DE LA ROUDOULE
Conférence par le docteur Gaston Bernard. Témoignages.
LA CROIX-SUR-ROUDOULE

Lundi 31 mai
(Lundi de Pentecôte) : Journée **BOTANIQUE**
avec Mr SALANON, professeur de phytosociologie et Mr Roger ISNARD
Dans le cadre du Pèlerinage de Saint-Julien.
PLATEAU DE DINA.

Les 5 et 6 juin
Science en fête : Exposition temporaire sur les papillons
Conférence par Mr P. CHIROUSSE, Entomologiste

Nuit du 6 au 7 août : **NUIT DES ETOILES**
avec l'astronome Jean Louis HEUDIER
Conférence et observations du ciel.
PLATEAU DE DINA

Début août : RECOLTE (Appel à des volontaires !)
ET DISTILLATION DE LA LAVANDE
avec Mr Robert FOURNIER, Ingénieur agronome

Dimanche 19 septembre : **MIEL**
Conférence : La vie des abeilles, valeur thérapeutique du miel et des produits de la ruche.
Visite d'un rucher et Atelier.
SAINT-LEGER

Dimanche 10 octobre : **GEOLOGIE**
avec Mr Gilbert MARI, Président de l'Association des Naturalistes de Nice et des Alpes
maritimes. Auteur du livre " Les mines de cuivre du Dôme de Barrot "
PUGET-THENIERS - LA CROIX - LEOUVE

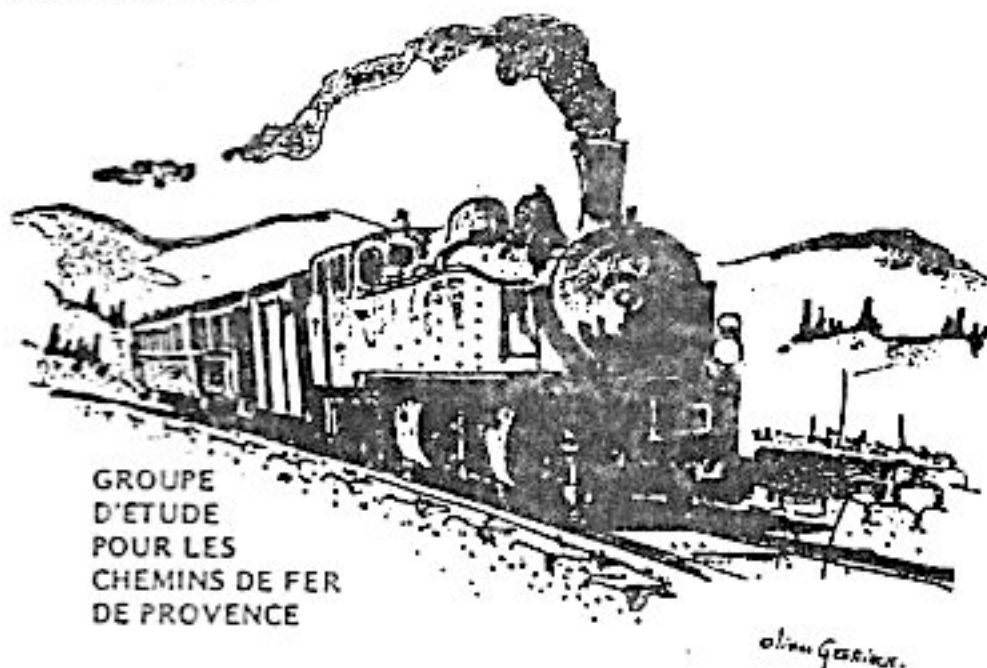
Samedi 6 novembre : **ASSEMBLEE GENERALE à PUGET ROSTANG**

HISTOIRE DE LA ROUDOULE

(suite)

Du rattachement de 1860 à la guerre 1914

LE TRAIN DU SUD



Retardé par l'intervention de l'Armée, alors toute puissante (elle fit exclure les "lignes frontières" du réseau ferré général P.L.M.), le chemin de fer Nice-Digne ne fit l'objet d'une déclaration d'utilité publique qu'en Juillet 1889 ; encore dut-on accepter une ligne à voie étroite "destinée à faciliter l'approvisionnement d'une ligne de front à partir de Nice" (*) car l'Italie, soupçonnée de visées revanchardes, était entrée dans la Triple Alliance (Allemagne - Autriche) en 1882.

La construction du "Train du Sud" allait s'échelonner sur plus de vingt ans : la ligne ne fut ouverte en effet, sur la totalité de son trajet, qu'en juillet 1911 en raison des travaux prolongés nécessités par le tunnel de la Colle St. Michel, point culminant de la ligne (1022 m) et long de 3 km et demi : ce tunnel ne fut ouvert à la circulation, avec la liaison Annot - Saint André de Méouilles (aujourd'hui des Alpes) que le 3 juillet 1911. Dès Août 1892, la ligne venant de Nice arrivait, cependant, à Puget-Théniers après avoir atteint la gare de la Tinée, dans la Mescla au début juillet.

En mai de la même année, on pouvait aller de Digne à St André mais, pour poursuivre sur Puget-Théniers, il fallait prendre la diligence.

Voici ce qu'on disait au voyageur de l'époque :

"Si l'on veut aller en un jour de Digne à Puget-Théniers, il faut quitter de bon matin le chef-lieu des Basses Alpes, la voie ferrée s'arrête à St-André de Méouilles. Le reste du chemin exigera des travaux considérables. Quand la compagnie du sud inaugurera le nouveau tracé, le département des Basses Alpes, rendu facile d'accès, comblera peut-être, avec les recettes d'hôtel et les bank-notes de touristes, les pertes que lui cause le dépérissement de son agriculture et de son industrie ... Nous nous contenterons, pour le moment des facilités d'excursion que donne le chemin de Fer de St-André, relié à Puget-Théniers par un service régulier de diligence. Nous sommes gâtés par le progrès!"

(J.Cauvière : La Provence et ses voies nouvelles * Desclée, de Brouwer et Cie 1889)

La construction de cette voie représenta, à l'époque, avec son tracé audacieux et ses nombreux ouvrages d'art (25 tunnels de plus de vingt mètres, 16 viaducs maçonnés, 13 ponts métalliques dont deux elliptiques), une sorte d'aboutissement de la révolution industrielle triomphante que symbolisait l'usage de la vapeur et les constructions métalliques. Elle fut aussi, même si le développement de la Côte en fit plutôt un instrument de l'exode rural, un élément de désenclavement des Alpes du Sud à une époque où l'on ne prévoyait pas encore l'expansion de la voiture individuelle; n'oublions pas que c'est de cette époque, que datent les premières excursions en montagne facilitées par les lignes de tram (ou encore de pataches, comme à Daluis en 1910) "greffés" sur le Train du Sud : Tinée (St-Sauveur en 1912) ou Vésubie (St-Martin en 1909).

Il est certain que l'édification de la voie entretint, sur toute sa longueur de son tracé (151 km en 23 ans) une animation qui profita aux commerces locaux et offrit de nombreux postes de travail aux riverains; il n'y eut pas moins de 5000 ouvriers travaillant sur le chantier, aux environs de 1890; mais aussitôt le service ouvert, le Train, on l'a vu, fit surtout office de drain pour les forces vives du Haut-Pays, attirées par les salaires des grandes villes de la Côte; puis vint la guerre de 14 et le monde rural de la montagne bascula définitivement dans l'état de sous-développement où il n'en finit pas de disparaître : le train comme la route accélère les changements du cadre économique, il est incapable, à lui seul, de les inverser. Le pouvoir "égalisateur" des voies de communication ne bénéficie qu'aux pôles d'attraction .

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Désiré Niel, que nous avons vu être l'initiateur de la construction des routes dans les hautes vallées des Alpes Maritimes au milieu du siècle, fut également la cheville ouvrière de l'enseignement public dans le nouveau département dont il fit le premier Inspecteur d'Académie. Son rapport au Préfet de l'époque, que l'on peut lire in extenso dans un numéro du Sourgentin (Mai-Juin 1981) est daté du 29 juin 1860 et donne un état des écoles primaires publiques, de filles et de garçons à cette date, accompagné de ses recommandations.



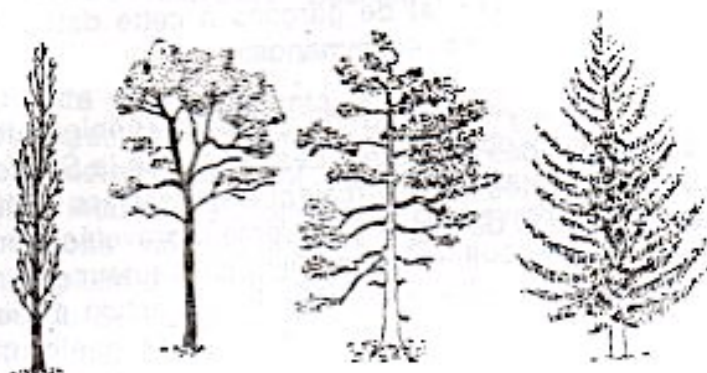
On y apprend qu'à Puget-Théniers l'enseignement primaire était dispensé par des religieux : Les Frères de la Sainte Famille pour les garçons : ils étaient "brevetés" et exerçaient depuis Mars 1848 (au nombre de 2) et "deux soeurs" venues de Digne , également brevetées, pour les filles. C'était peu et on comprend la recommandation faite par l'auteur au préfet, d'organiser au plus tôt la formation de nouveaux maîtres et la création d'une Ecole Normale d'Instituteurs dans le département : il s'agissait autant d'éliminer l'influence dominante d'un clergé italianisant que les maîtres au profit d'une nouvelle génération francophone.

Désiré Niel fut rapidement, pour d'obscurcs raisons politico-religieuses, muté dans la Drôme pour y faire le même travail de défrichage de l'enseignement primaire public mais son oeuvre fut poursuivie dans les Alpes Maritimes et le bilan qu'on pouvait dresser à la fin du XIX ème siècle, est assez encourageant : le Canton de Puget- Théniers comptait 16 écoles qui, pour la Roudoule, se répartissaient ainsi :

- Puget-Théniers : une école de garçons (2 classes de première division, 2 classes de seconde) et une école de filles (deux classes de trois divisions).
- La Croix : 4 écoles dont 2 religieuses pour les filles et deux laïques pour les garçons , auxquelles il faut ajouter :
 - une école mixte à Léouvé (pour les enfants des mineurs notamment)
 - une école mixte à Villars la Croix
- Auvare, Puget-Rostang et St Léger avaient chacun une École mixte (garçons et filles) : celle de Puget-Rostang avait, pour 181 habitants 39 élèves en 1888 et 20 en 1914 : elle ne fut fermée qu'en 959 lorsque les effectifs tombèrent au-dessous du minimum réglementaire de 8 élèves.

Le Canton de Guillaumes comptait à la même époque, fin XIX ème siècle, 30 écoles et celui de Villars sur Var 14. Ces chiffres sont d'autant plus significatifs de l'importance accordée par les Communes à L'Enseignement

Primaire qu'elles devaient en assumer la totalité des frais , émoluments de l'instituteur compris, ce qui était, pour beaucoup d'entre elles une très lourde charge : la fonctionnarisation des Instituteurs, leur prise en charge par l'Etat , ne date, en effet, que de 1889 (loi du 19 juillet) même si leur nomination échappe aux communes et relève du Préfet. Il est vrai que l'instituteur remplissait aussi le plus souvent, le rôle du Secrétaire de Mairie et que, sous l'Empire, les desservants des paroisses pouvaient être amenés à remplir cette fonction bénévolement. L'enseignement secondaire se faisait à Nice, au Lycée Impérial, plus tard : Lycée Masséna, nouvelle occasion pour l'élite des générations montantes de désertir leurs vallées.



LE REBOISEMENT

Les inondations importantes des années 1856/61 firent prendre conscience de l'urgence qu'il y avait, dans les Alpes du SUD, à mettre fin au ravinement des montagnes et ce fut une des priorités de la nouvelle administration des eaux et forêts dans la région que de mettre en oeuvre des mesures de reboisement. La montagne était devenue incapable de freiner l'écoulement torrentiel résultant de période de pluies prolongées et les fleuves de boue entraînaient, le peu de terre arable qui s'accrochait encore aux pentes. En 1860, la loi sur le reboisement des montagnes donna à l'Administration les moyens légaux d'intervenir au moyen de déclarations d'utilité publique, sur la correction des torrents et le repeuplement des espaces déboisés. Quoique promulguée à titre expérimental, ses premiers succès et la parution, entre-temps, de l'étude de Demontzey, Ingénieur des eaux et forêts à Digne (1878), rassemblant les méthodes ainsi mises au point, allait aboutir à une loi renforcée en 1882: celle-ci prévoyait notamment les mesures financières d'accompagnement et ses premiers effets se firent sentir, dans la Roudoule, avec l'installation d'un "périmètre de reboisement" en Avril 1886.

Le "périmètre" défini sur le terrain est constitué par la zone de défense des parties actives des torrents du bassin versant : à la Croix, la fixation de ce périmètre approuvé en juin 1887 à Paris, englobait environ un cinquième du territoire communal ; de fortes résistances se manifestèrent lors de l'enquête d'Utilité Publique car l'opération allait amputer largement l'espace laissé à la pâture des troupeaux ; en dépit de l'établissement de commissions paritaires, il fallut l'intervention du Préfet, fin décembre 1888, pour qu'un accord soit finalement conclu.

La mise en place du "périmètre" à Puget-Rostang se fit un peu plus tard, en 1894, mais d'une façon générale l'effort de l'administration allait se poursuivre avec ténacité jusqu'après la dernière guerre comme les chiffres suivants pour Puget-Rostang :

	Plantations nouvelles	Surfaces acquises	Surfaces reboisées
1894-1905	74 ha	94 ha	75 ha
1906-1914	77 ha	286 ha	77 ha
1920-1933	64,5 ha	5 ha	70 ha
1934-1945	73 ha	47 ha	75 ha
TOTAL	288,5 ha	432 ha	297 ha*

* sur les 2200 ha que compte la commune.

La main d'oeuvre nécessaire à ces reboisements est, bien entendu, d'origine locale : en 1895, sur les 39 ouvriers employés pendant des périodes variables, 23 étaient de Puget-Rostang même, 15 de Puget-Théniers et un de La Croix. On travaille 10 heures par jour. Les plantations se font de préférence au printemps et à l'automne; en 1897, il y a 16 ouvriers en Avril pour des travaux de pépinière, de barrage et de chemins, 19 en Mai puis beaucoup moins en Juin et personne en Juillet-Aout ; 20 ouvriers à nouveau en Novembre et 21 en Décembre pour les plantations, les semis glands, le marcottage.

En 1901, 51 ouvriers ont travaillé dans la série de Puget-Rostang dont 8 femmes : la présence des femmes, toutes originaires de Puget-Rostang, "l'importation" de 14 ouvriers de Puget-Théniers, 12 de Rigaud et un de La Croix font penser qu'il existe, sur Puget-Rostang, une pénurie de main d'oeuvre, d'autant que tous les crédits disponibles ne sont pas utilisés.

Le reboisement est payé pour les manoeuvres, comme pour les travaux publics (la semaine de 1901 est de 60 heures) à la journée :

-3 frs pour les ouvriers qualifiés, 2,50 frs pour les manoeuvres, 1,50 pour les femmes et les garçons, 1,25 frs pour les petites filles.

Le respect des périmètres de reboisement est assuré par un "brigadier domanial" qui se doit d'être sur le terrain la plupart du temps et parcourt quotidiennement à pied de 25 à 45 kms par jour pour surveiller les "séries" dont il est responsable et dresser, le cas échéant, procès-verbal (les gardes forestiers sont officiers de police judiciaire) à l'encontre des bergers dont le troupeau empiéterait sur des parcelles en cour de reboisement.

On trouvera une documentation originale à ce sujet dans la brochure éditée par l'ECOMUSEE en 1988 "La forêt et le reboisement dans la Vallée de la Roudoule".

La restauration des terrains en montagne et le reboisement ont redonné à la Vallée de la Roudoule une couverture végétale qui lui faisait défaut au siècle dernier : ce fut une initiative "écologique" avant la lettre ; il est nécessaire qu'elle soit poursuivie, comme c'est le cas actuellement dans la forêt Domaniale de Mairola-Dina, en cours de réaménagement, peuplée principalement de pins noirs d'Autriche.

CONCLUSION

En l'espace d'un demi-siècle, la Roudoule a connu plus de changements que dans les 400 ans qui l'ont précédé. Le progrès que lui ont apporté la Route, le Chemin de Fer, l'électricité, l'école primaire, l'a laissée plus isolée et moins productive qu'à aucun moment de son histoire. Elle a pourtant la chance d'offrir un territoire étendu à proximité d'une Côte appelée à se peupler de plus en plus, mais cette chance doit être "dirigée" : il faut éviter que l'expansion des activités du littoral ne peuple bientôt cette Vallée de "banlieusards" niçois qui ne viendraient qu'y dormir et y passer les fins de semaines ; pour cela, la Roudoule doit continuer à prendre son destin en mains et l'ECOMUSEE, créé par la volonté d'Ange Maurin et l'aide bénévole d'une poignée de ses amis, doit continuer à être le creuset du développement original et spécifique qui doit conduire à la Roudoule de demain.

Gaston BERNARD, le 25 Février 1992 à EZE.

(*) Michel Bottin in "*les Alpes Maritimes 1850-1914* " Ed. Serre 1988

Les grandes étapes de la pénétration des voies de circulation dans les Alpes maritimes

la route	dates repères	le chemin de fer
- Franchissement de la Mascla	1859	
- La route du Var atteint le Cians puis Puget-Théniers...	1866 1868	
- ouverture de la Basse Corniche entre Nice et Monaco	1870	
- la route du Var atteint Entrevaux on va de Digne à Puget-Théniers	1873	
- l'Italie ouvre le tunnel du col de Tende (Triple alliance Italie-Allemagne Autriche : l'armée renforce les routes de montagne)	1882	
- route de Daluis à Guillaumes	1883	
- Roquesteron-Puget-Théniers (col St Raphaël)	1884 1885	
	1888	- Création de la Cie des Chemins de Fer du Sud de la France
	1890	- Début des travaux du Train du Sud
	1891	- 5000 hommes sur le chantier
	1892	- ouverture Digne-Mezel (31 août)
		- la ligne atteint de Nice à Puget-Théniers (4 août)
		- achèvement de la gare du sud à Nice
		- Mezel-St-André (15 mai)
		- Nice-Meyrargues
- La route du Cians atteint Beuil	1893	
- La route de la Vésubie atteint St Jean La Rivière (liais. Levens)	1894	- Nice-St Petersburg ou Wien via Paris
- Guillaumes-Peone	1898	
	1902	- Ouverture tunnel La Colle St Michel, point culminant de la ligne (1022 m)
	1907	- liaison Puget-Théniers-pont de Gaydan
	1908	- pont de Gaydan-Annot (31 Oct)
- On va du pont de Geydan à Guillaumes en patache (première compét. de ski à Beuil)	1910 1911	
- Ouverture de la route du col de la Collola (2326 m)	1914	- ouverture du dernier tronçon Saint André-Annot via La Colle Saint Michel

REPERES CHRONOLOGIQUES (1860 - 1914)

- | vie locale | | vie nationale |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Début de l'exploitation des Mines de Léouvé. | 1860 | - 15/16 avril: Plébiscite en faveur du rattachement à la France. Puget-Théniers et la Roudoule unanimes |
| - Année pluvieuse qui entraîne outre une grosse crue du Var, la maladie des vers à soie dont les cocons étaient un revenu d'appoint pour les paysans. | 1861 | - Arrestation d'Auguste Blanqui emprisonné à Paris |
| - Création d'une fabrique de drap à Puget-Th. (40 ouvriers). Il y a aussi une fabrique de chapeaux, une tannerie, des moulins à huile et à farine. | 1862 | |
| | 1865 | - Evasion d'Auguste Blanqui vers la Belgique, où il fonde "la révolution" |
| - La route du Var atteint Puget-Théniers. Invasion par le Phylloxéra | 1868 | |
| | 1870 | - Proclamation de la 3ème République (4 sept.) |
| - Organisation des foires régulières à Puget-Th. (sept) à Puget-Rostang (lundi avant le 15 août) | 1872 | |
| | 1881 | - Mort d'Auguste Blanqui, en prison à Clairvaux après 37 ans d'emprisonnement. |
| - Fermeture de la tannerie Viborel à Puget-Théniers. | 1882 | |
| - Fermeture de la Mine du Cerisier à Léouvé, après 26 ans d'activité, fermeture de la fabrique de drap à Puget-Théniers. La sous-préfecture emploie une centaine de personnes. | 1886 | |
| | 1887 | - Tremblement de terre sur la Côte d'Azur (23 février) |
| - Mort du député Théophile David (St Léger) Le train du sud atteint Puget-Théniers (4 août) | 1892 | |
| - Construction de l'hôpital-hospice à Puget-Théniers. Le nouveau député, Bischofsheim participe au financement | 1895 | |
| - L'inondation emporte le pont en dos d'âne sur la Roudoule à Puget-Théniers. | | |
| - Création d'une fabrique de meubles à Puget-Théniers. | 1900 | |
| - Première installation de l'éclairage électrique public à Puget-Théniers. | 1901 | |
| - 6 novembre, inondation de Puget Théniers par une crue du Var | 1906 | |
| - Inaugurations de la ligne Nice-Digne (train du sud) et de la statue de Maillot. | 1911 | |

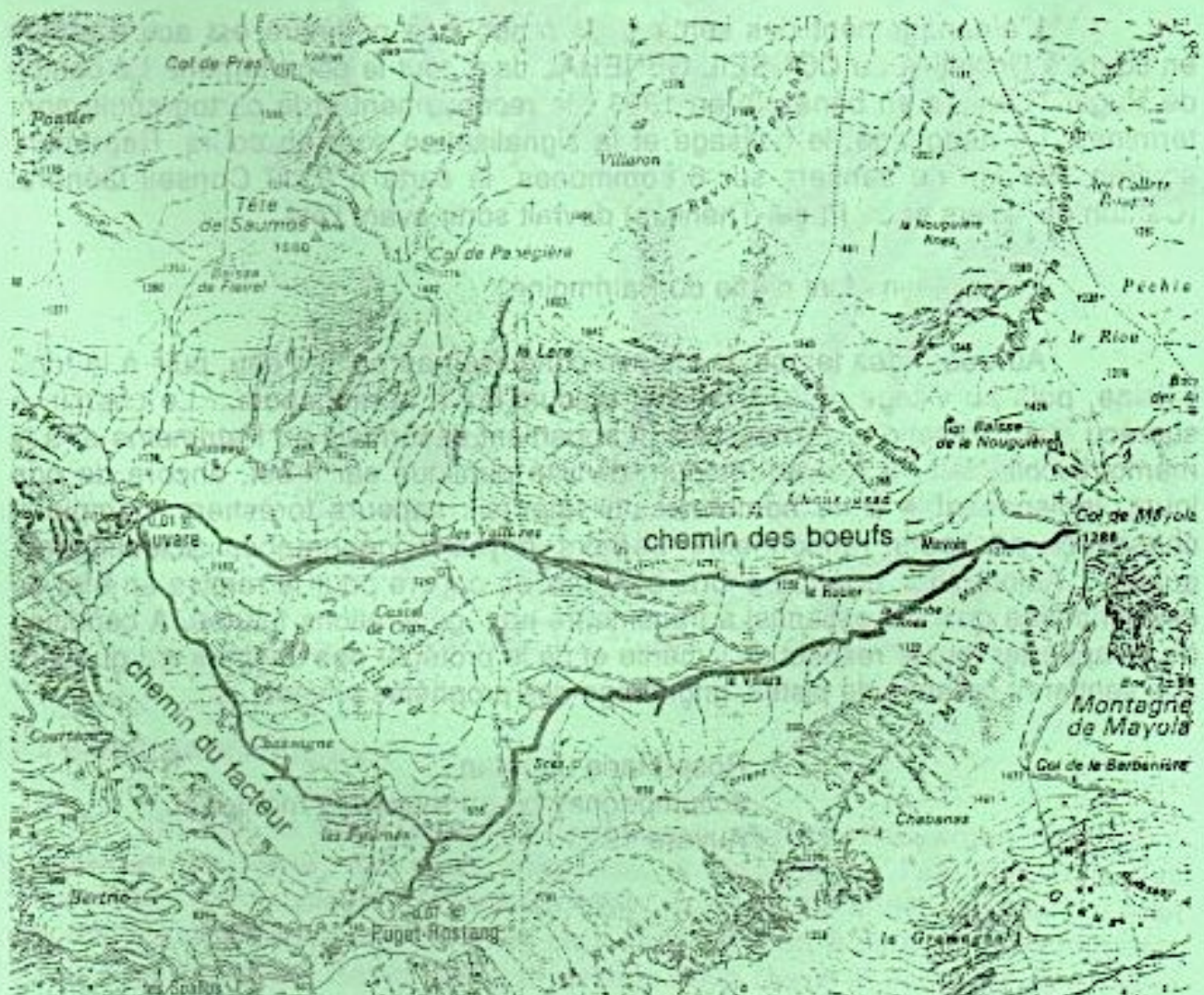
LA RANDONNEE RECOMMANDEE

DE PUGET-ROSTANG A AUVARE PAR LE COL DE MAYOLA

trajet en boucle

Il s'agit d'une ballade de 4 à 5 heures de marche, praticable toute l'année, comportant une dénivelée de 600 m. environ. Elle permet de voir deux villages typiques de la Roudoule : **Puget-Rostang**, siège de la Maison de l'Ecomusée et **Auvare**, le village en nid d'aigle, collé à son rocher à 1000 m. d'altitude : en tout une dizaine de kilomètres.

1.- Le départ se situe, tout en haut du village de **Puget-Rostang**, Place de la Colle, au pied de l'Oratoire de Sainte Anne (balisage prochainement prévu en tracé GR, rouge et blanc : futur GR 510); ce sentier vous conduira, en coupant plusieurs fois la piste carrossable, au quartier des Fournès (depuis le départ, environ 200 m. de dénivelée); au carrefour des sentiers, il faut **prendre à droite** l'ancien sentier, récemment remis en état et balisé de **marques jaunes** : il desservait autrefois les terres à blé du Villars, de la Combe et de Mayola.



2.- On atteint bientôt le **col de Mayola** (1286 m., soit environ 550 m. plus haut que notre point de départ et deux petites heures après). S'il est l'heure, c'est un bon endroit pour le pique-nique. La vue s'étend des deux côtés, à l'Est sur **Rigaud**, à l'Ouest sur le torrent de Mayola et les étranges barres stratifiées du Mont Mayola qui couronnent ses versants. A ce col passait le "**Chemin des boeufs**" par où les éleveurs des villages de la Roudoule conduisaient leurs bêtes à la Foire aux bestiaux réputée qui se tenait à **Rigaud**.

3.- Il faut ensuite prendre la direction d'**Auvare**. On revient d'abord à la ferme de Mayola, puis tantôt par un chemin (qui sera remis en état dans le courant de l'année), tantôt par la piste on atteint la Bastide des Vallières en passant par le hameau du Rubier. De là, par la piste actuellement, on atteint Auvare. Depuis le col de Mayola, on atteint Auvare en deux petites heures.

4.- Le temps de visiter ce curieux village, littéralement plaqué au rocher sur lequel se dressait autrefois le château féodal et on reprend notre chemin, cette fois le "**Chemin du facteur**" qui descend à **Puget-Rostang** en passant aux Fournès où nous l'avons laissé en montant : le retour au point de départ se fait en une heure environ.

Remarques :

Plan départemental de la randonnée.

L'aménagement des sentiers de randonnée pédestre est actuellement en cours à l'initiative du CONSEIL GENERAL dans tout le département. Le canton de Puget-Théniers en bénéficie en 1993 : le recensement et la cartographie sont terminés. Le nettoyage, le balisage et la signalisation sont en cours. Reprenant environ 150 km de sentiers sur 6 communes, la carte n°9 du Conseil Général (Canton de Villars et de Puget-Théniers) devrait sortir avant l'été.

Les chemins font partie du Patrimoine.

Au début des temps, le chemin conduisait au point d'eau, puis à la tribu voisine, puis au village, puis à la ville, aujourd'hui à la mégapole... Le chemin a survécu aux civilisations successives. Il appartient désormais au Patrimoine et à la mémoire collective. Il restera toujours d'utilité publique car il est, encore de nos jours, indispensable à de nombreux utilisateurs : sapeurs forestiers, pompiers, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, bergers, paysans, géographes, scientifiques, guides... Aujourd'hui, de gros efforts sont mis en oeuvre pour la remise en état de ce patrimoine qu'il est essentiel à transmettre aux générations futures. A condition de lui apporter tout le respect qu'il mérite et de le protéger des dangers qui guettent nos sentiers : création de pistes, grignotage des propriétés privées, etc...

Rose-Marie Jourdan
accompagnatrice en moyenne montagne
Auvare 1993.

CE QU'IL FAUT SAVOIR DU PELEPINAGE A SAINT JULIEN DE DINA

(LUNDI DE PENTECOTE, 31 MAI 1993)

Ce pèlerinage, qui se déroulait autrefois à pied depuis Rigaud ou Puget-Rostang, conduit les fidèles à la Chapelle Saint-Julien, construite dans un site admirable, au sommet d'une éminence herbeuse du Plateau de Dina, à 1250 m. d'altitude. Le pèlerinage réunit, tous les ans, à la Pentecôte, les habitants des deux communes qui se partagent cette tradition. Le Père Edouard, Curé de Puget-Thénières, a bien voulu nous donner quelques indications que nous portons à la connaissance de nos lecteurs.



QUI ETAIT SAINT JULIEN ?

Il s'agit de Saint Julien de Brioude (ou encore d'Auvergne) qui, né à Vienne en Dauphiné, est mort, martyrisé, à Brioude en l'an 304, lors des persécutions de Dioclétien. Militaire romain, converti au christianisme, il s'était dénoncé spontanément aux autorités pour éviter la mort à ceux qui lui donnaient refuge. Ce fut l'un des Saints les plus vénérés de la Gaule et son martyre fut suivi de nombreux miracles que rapporta Grégoire de Tours, évêque et historien français du VI^{ème} siècle.

Alors que le christianisme s'était progressivement installé dans les milieux dirigeants de l'Empire, les édits de Dioclétien (303/304) menaçants des pires supplices et de la mort, ceux qui se refusaient à sacrifier aux divinités païennes, furent probablement pris par l'Empereur pour tenter de sauver le monde romain des nombreux périls qui commençaient à l'assaillir depuis la fin du III ème siècle : invasions germaniques et guerre civile. Les militaires furent donc naturellement parmi les premiers visés, les idéaux de paix du Christ ne correspondant évidemment pas aux nécessités du moment.

POURQUOI CETTE CHAPELLE ?

Il semble qu'il se soit agité d'une étape sur les chemins menant à Saint Jacques de Compostelle ou, plus exactement, sur un des nombreux diverticules qui drainèrent, pendant tout le Moyen- Age, les pèlerins venus de Lombardie et du Piémont et dont le premier regroupement, sur cette route, s'opérait à Arles avec les Provençaux.

Le pèlerinage de Saint Jacques connut son apogée au XV ème siècle : il avait commencé à déborder son cadre purement galicien du début pour attirer les visiteurs étrangers à partir du XIII ème siècle. Il existait plusieurs routes pour arriver à St Jacques et on comptait 5 à 6 mois de voyage à pied à un Parisien, par exemple, pour faire l'aller et le retour, à raison de 4 lieues de moyenne par jour (16 km) : le pèlerinage se terminait à St Jacques le 20 août; pendant tout le trajet on se devait de faire appel à la charité publique mais il existait, tout au long, des hospices, des hostelleries monastiques ou des auberges spécialisées que mentionnaient des "guides du pèlerin" : le premier de ceux-ci fut publié (en latin) par Aymery Picaud au XII ème siècle.

On le voit, le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle était une préfiguration du tourisme actuel, le côté profondément religieux en plus ; il n'est pas jusqu'aux itinéraires de regroupement qui ne fassent penser au Rallye de Monte-Carlo ! L'homme est baladeur de nature, seul change la rationalisation.

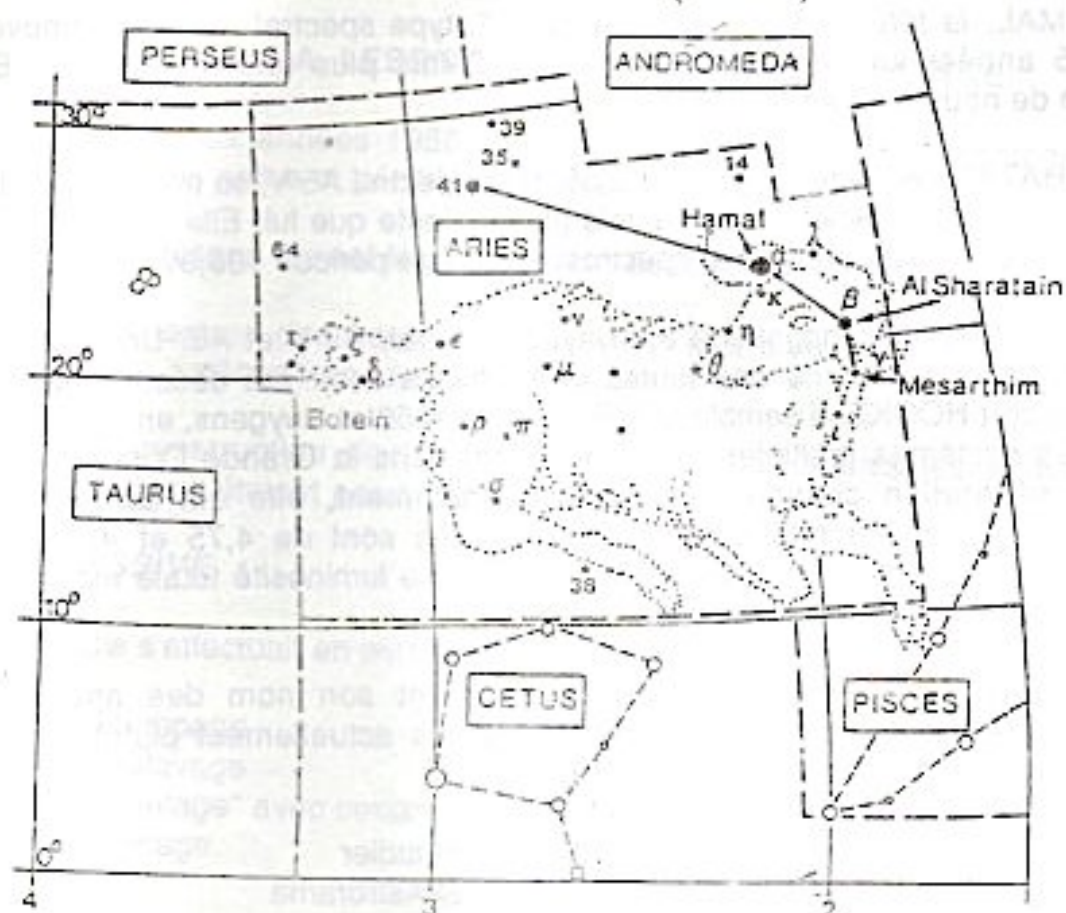
Ne manquez pas le Pèlerinage à St Julien de Dina le 31 mai prochain.

Gaston Bernard, le 19 mars 1993.

N.B. Sait-on que la coquille Saint-Jacques tire son nom de ce pèlerinage ? Les pèlerins arboraient, en effet, cette coquille, qu'on retrouve en effigie dans de nombreuses églises et chapelles : elle rappelle le miracle qui sauva un cavalier surpris par la marée parce qu'il avait pris le sillage de la barque ramenant le corps de St Jacques au pays qu'il avait évangélisé : ce cavalier avait rejoint la côte, couvert de ces coquillages.

Un peu d'astronomie...

LE BELIER (ARIES)



Le bélier joue un rôle important dans de nombreuses cultures. En Egypte, Ammon Ra, dieu de la fertilité, était représenté sous forme d'un homme à tête de bélier. Mais le bélier le plus important est celui de la mythologie grecque. Néphélé, nuée créée par Zeus, épousa le roi Athamas dont elle eut deux enfants : Phrixos et Hellé. Les déesses ne pouvant rester sur terre, Néphélé quitta Athamas qui épousa Ino. Ino, après de nombreuses intrigues, réussit à convaincre son mari qu'il devait sacrifier Phrixos et Hellé à Zeus. Pour sauver ses enfants, Néphélé leur envoya un bélier ailé à toison d'or qu'ils chevauchèrent pour quitter le lieu de sacrifice. Hellé toutefois ne put s'empêcher de regarder vers le sol, ce qui lui avait été formellement interdit, et tomba dans la mer dans un endroit appelé depuis Hellespont. Phrixos parvint quant à lui jusqu'en Colchide, où régnait Aïétès qui la fit garder par un dragon. Zeus plaça le bélier parmi les étoiles où on peut encore l'admirer.

Le bélier est aussi l'animal qui permit à Ulysse et ses compagnons de fuir Polyphème, le Cyclope qui les retenait prisonniers dans sa caverne. Le bélier est ainsi le symbole du passage de la nuit à la lumière, de la sortie de l'hiver.

Du XVIIIème siècle av J.C. jusqu'en 420, la constellation du Bélier était celle des premiers jours de printemps... depuis, c'est dans la constellation des Poissons que le Soleil se trouve à cette époque de l'année à cause de la précession des équinoxes... mais les astrologues n'en ont cure.

OBJETS INTERESSANTS

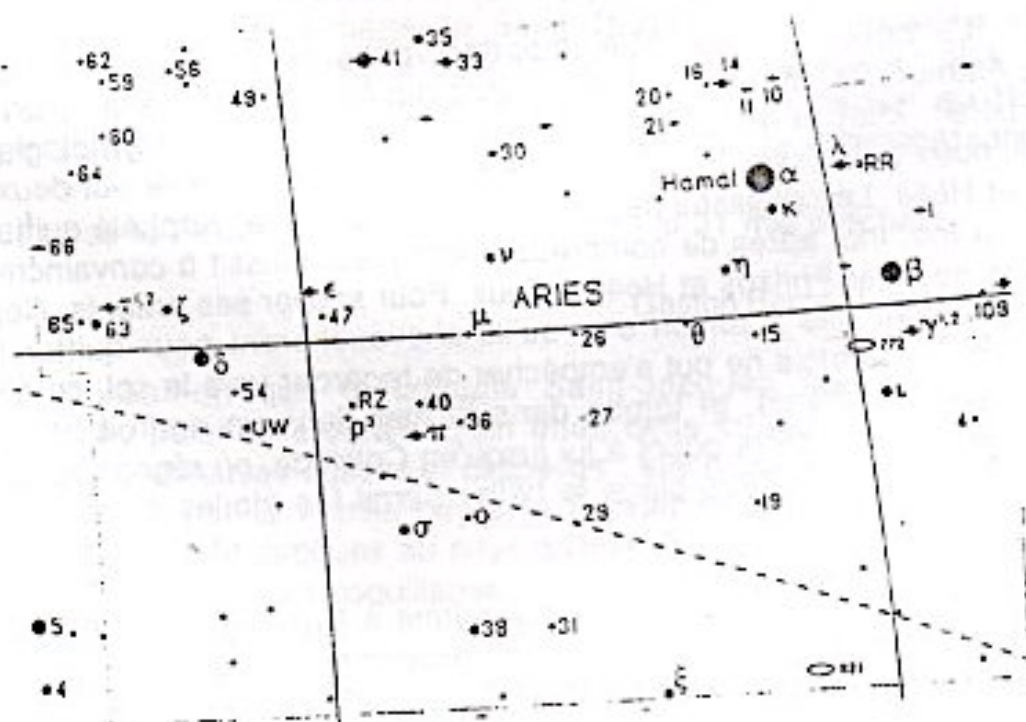
Alpha, HAMAL, *la tête du mouton*, magnitude 2, type spectral K2 III, se trouve à environ 75 années-lumière du Soleil et est 70 fois plus brillante que lui. Elle s'approche de nous à 14 km/s.

Béta, SHERATAN, *le signe*, magnitude 2,65, type spectral A5 V, se trouve à environ 52 années-lumière du Soleil et est 17 fois plus brillante que lui. Elle s'approche de nous à 1,8 km/s. C'est une binaire spectroscopique de période 106,997 jours.

Gamma, MESARTHIM, magnitude 3,90, type spectral, B9 V et A0. Une des plus célèbres doubles, c'est une des toutes premières à avoir été découvertes, dès 1664 par Robert HOOKE. Il semble que Riccioli en 1650 et Huygens, en 1656, aient observé des systèmes multiples, respectivement dans la Grande Ourse et dans Orion. La séparation change assez considérablement, elle est actuellement d'environ 7,8". Les magnitudes des composantes sont de 4,75 et 4,83 et le système se trouve à environ 160 années-lumière. Sa luminosité totale est 50 fois supérieure à celle du Soleil.

Delta, BOTEIN, *le ventre*, tire vraisemblablement son nom des anciennes représentations de la constellation, car on la place actuellement plutôt dans la queue de l'animal.

J. Louis Heudier
Le journal Astorama



PARSEC
2, PASSAGE DU PETIT PARC
F-06000 NICE

"LA BUGADA" (Sylvaine Belleudy)

LA LESSIVE ET L'ENTRETIEN DU LINGE

Jusqu'aux années 1950 l'entretien du linge dans nos montagnes était une tâche longue, ardue et pénible, surtout en hiver.

Les villages étaient le plus souvent équipés de fontaines et de lavoir publics.

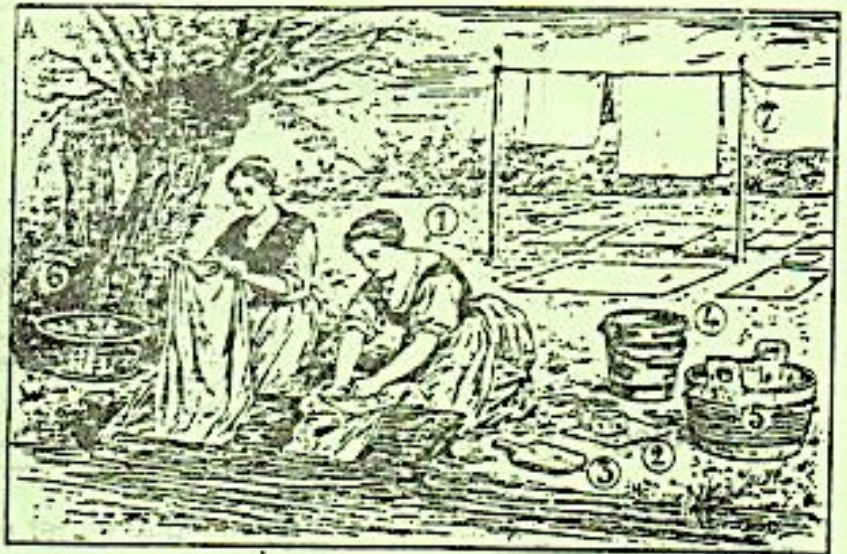
Les fermes des hameaux utilisaient l'eau d'un cours d'eau ou d'un canal d'arrosage aménagé en lavoir près des maisons.

La construction de lavoirs se fit après 1920 mais les adductions d'eau individuelles n'étaient pas toujours suffisantes.

LA LESSIVE :

Elle s'effectuait en plusieurs temps :

- Trempage
- Prélavage
- "Coulage" avec cendres
- Rinçage.



La lessive au village.

- 1- une lavandière -2- un morceau de savon -3- un bazoir
-4- un seau -5- un curvier -6- une corbeille -7- un étendoir.

Le Trempage :

Il se faisait dans un mélange d'eau tiède et de "Lessif"
(produit de la lessive précédente et un peu de savon).

Le Prélavage :

Lorsqu'il n'y avait pas de lavoir il s'effectuait dans l'eau d'un vallon ou d'un torrent. La lavandière s'installait au bord d'une "lone" à genoux sur une pierre plate recouverte d'un sac de jute pour plus de confort devant une autre pierre plate plus grande dont une arête était immergée dans l'eau.

Le linge lui-même trempait dans des seaux en attendant son traitement. La lavandière, pièce par pièce, savonnait avec des pains de savon de Marseille, frottait, brossait, battait le linge avec un battoir en bois les grosses pièces.

Un seau d'eau chaude lui permettait surtout l'hiver de réchauffer le linge, le savon et aussi les mains. Le linge rincé était à nouveau savonné avant de subir le coulage.

La lessive des draps, torchons, serviettes, caleçons, mouchoirs et chemises en coton se faisait tous les 15 jours et en gros une fois par mois en hiver. D'une lessive à l'autre le linge sale était mis dans des corbeilles en osier avec couvercles garantissant la protection et l'aération, elle-même entreposées au grenier.



Le Coulage :

Il se faisait dans un cuvier cylindrique en fer émaillé percé d'un orifice dans la partie inférieure, muni d'un petit tube ou roseau creux. Il était posé sur un support billot ou une grosse pierre, l'opération s'effectuait à l'intérieur ou à l'extérieur, un chaudron placé au-dessous de l'écoulement allait recevoir l'eau de lessive.

Tout près, on installait un "pairou", sorte de grosse marmite faisant corps avec un foyer à bois qui servait à cuire les betteraves pour les cochons, et permettait de chauffer l'eau.

L'installation du linge prélavé mais toujours imprégné de savon se faisait dans un ordre bien précis.

Au fond du cuvier se mettaient quelques vieux torchons afin d'éviter les tâches de rouilles toujours possibles, puis les mouchoirs, serviettes, chemises enfin les draps. On terminait par du linge peu fragile. Tout cela était déposé en douceur, de façon aérée de telle sorte que l'eau puisse bien couler au travers.

Le cuvier rempli, un vieux drap de grosse toile appelé "flourier" réservé à cet usage était posé au dessus du linge les bords étant soigneusement roulés tout autour de façon à ménager une sorte de cuvette pour les cendres. Celles ci débarrassées des brins de charbons étaient alors étalées en une couche d'environ 10 cm sur toute la surface du cuvier. On pouvait commencer à couler.

L'eau d'abord tiède était versée régulièrement en cercles concentriques du bord vers le centre à l'aide d'une vieille cafetière ou casserole. L'eau recueillie dans le chaudron était régulièrement reprise dans le "pairou" pour la réchauffer. De temps en temps on soulevait les bords du flourier pour ramener les cendres vers le centre. Progressivement les cendres étaient arrosées d'eau chargée de potasse et de plus en plus chaude. Il fallait arriver à verser de l'eau bouillante, cette opération durait au moins 3 heures. L'eau de la lessive devenait ambrée et quand elle sortait très chaude du cuvier on estimait que le coulage était terminé.

Ce Lessif chargé de potasse et de savon était soigneusement conservé. Etendu d'eau chaude il servait à tremper les vêtements, à laver les chiffons et les sols et durait souvent d'une lessive à l'autre. Le savonnage du linge avant le coulage était très important car il le protégeait de l'action agressive des cendres.

Le Rinçage

Le lendemain du coulage, le linge refroidi dans le cuvier était à nouveau lavé, savonné, rincé, essoré, étendu sur pré ou étendoir, séché au soleil. Draps, torchons, serviettes étaient pliés, seuls étaient repassés les chemises, mouchoirs, caleçons. La lessive durait toujours deux jours, elle était conviviale, les voisines s'aidant souvent entre elles. Les grands enfants charriaient les seaux de linge et d'eau chaude, le vin chaud coupé d'eau sucrée au miel pour les lavandières.

Les cuisinières et réchauds à gaz permirent par la suite l'utilisation des lessiveuses, le déclin du savon de Marseille arrivait.

Le Linge de couleur

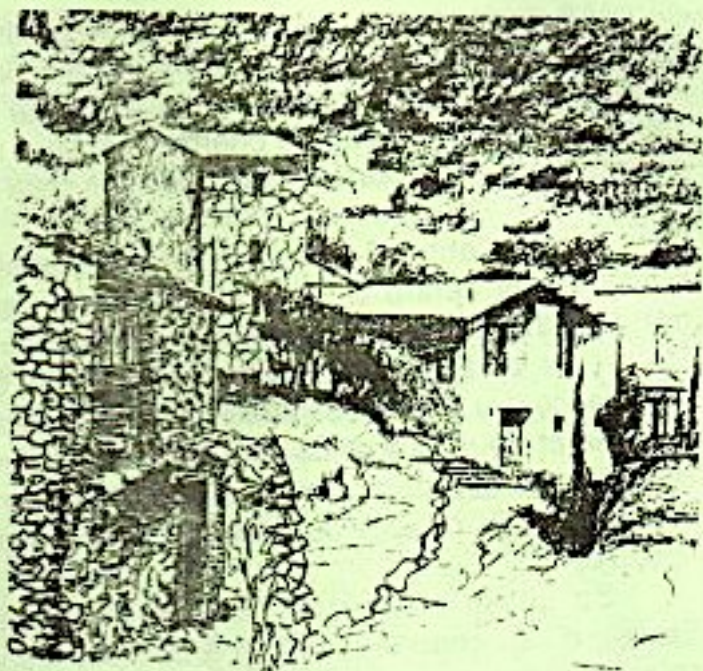
Il était régulièrement lavé toutes les semaines au savon de Marseille. Les pantalons et chemises de travail trempaient au préalable dans un mélange d'eau chaude et de lessif et subissaient ensuite le lavage au savon et le rinçage.

Les vêtements du dimanche, de fêtes et cérémonies, costumes d'hommes, manteaux, après avoir été brossés soigneusement étaient exposés à l'air sur l'étendoir deux ou trois heures avant d'être rangés dans les armoires. On ignorait les teinturiers, coûteux et éloignés, les taches étaient enlevées à l'essence.

Lors des deuils qui duraient entre six mois pour le décès d'un oncle à, un ou deux ans pour honorer la mémoire des parents ou d'un conjoint, lorsqu'il n'y avait pas en réserve de vêtements noirs adéquats on teignait en noir les vêtements féminins. Ceux des hommes déjà très sombres ne subissaient pas ce traitement.

PAYSAGE

Nous avons pris souvent,
le vieux chemin de pierre,
que nos pas accordés,
ont lentement gravi.
Ce tout petit sentier,
ce sentier des Trénières,
jalonné de sumacs,
que l'automne a rougis.
A la pourpre, à la rouille !
cette saison princière !
Ajoute à profusion,
la gamme de ses ors !
En ce lieu de silence,
éblouis de lumière,
redécouvrant sans cesse
le Virgilien décor.
Nos regards fascinés,
par la beauté première,
des oliviers nouveaux
tout ruisselant d'argent !
se détachent et se posent,
sur la grandeur altière,
la masse imposante,
des cîmes du Gourdan.



Sur l'herbe qui jaunit
où le grillon stridule,
une dentelle d'ombre
frissonne et ondule.
Plus loin à nos pieds !
vaguement l'on devine ?
les vieux toits des maisons
tout autour du clocher,
du tout petit pays
que rieuse et mutine,
la rivière divise
en sa fluide coulée.
En dévalent des monts,
la Roudoule sauvage,
va lcourt échevelée !
dans les ravins secrets !
Elle voit quelquefois ?
La fuite des Dryades,
qui viennent sur ses bords,
pour se désaltérer.
Elle va bondissant !
sautant de roches en roches !
Puis se faisant plus tendre,
en découvrant Puget !
Et soudain assagie,
présentant sa fin proche !
Dans un dernier adieu,
lui offre ses baisers ! ! !



**ECOMUSEE
du PAYS
de la ROUDOULE**

MUSEE ASSOCIATIF GREE EN 1986 - LOI DE 1901
Place des Tilleuls 06260 PUGET-ROSTANG
Tél : 93.05.07.38

ADHEREZ !

DEVENEZ MEMBRE DE L'ECOMUSEE

LA FORCE DE L'ECOMUSEE, C'EST VOUS !

Notre association a besoin du nombre, de la qualité, de la fidélité de ses adhérents.

En effet, les ressources de l'Ecomusée proviennent, en particulier, des **cotisations**. Elles sont indispensables. Aussi, sans attendre, sans oublier, remplissez le bulletin ci-dessous.

**Soyez actif dans le rayonnement de l'Ecomusée :
suscitez des adhésions !**

Membre actif : 100 Frs Membre bienfaiteur : 200 Frs ou plus

Toute somme versée en sus de la cotisation fera l'objet d'un reçu permettant la réduction fiscale au titre des dons aux organismes d'intérêt général.

S'il y a plusieurs adhérents par famille, le premier paie 100 Frs, les suivants 50 Frs par personne.

Cette adhésion donne le droit de recevoir gratuitement le Journal de l'Ecomusée, et d'avoir une réduction sur le droit d'entrée.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

NOM PRENOM

Adresse

..... Téléphone

cotise à l'Ecomusée du Pays de la Roudoule pour l'année 1993 et joint un chèque deFrs

à l'ordre de l'ECOMUSEE DU PAYS DE LA ROUDOULE
06260 PUGET-ROSTANG